



Communiqué

Santé financière (non auditée)

Les taux de capitalisation sont les mesures les plus importantes de la santé financière du Régime de retraite de Radio-Canada. Ils comparent les actifs du Régime aux paiements de pension qu'il doit effectuer. Comme les deux taux de capitalisation sont bien supérieurs à 100 %, le Régime dispose d'actifs plus que suffisants pour honorer ses engagements en matière de retraite.

Au 30 septembre 2025, le Régime était encore une fois entièrement capitalisé selon les approches de continuité et de solvabilité.



151,1 %

L'approche de continuité
2024 : 151,2 %

↓ 0,1 % depuis le début de l'exercice



124,0 %

L'approche de solvabilité
2024 : 122,2 %

↑ 1,5 % depuis le début de l'exercice



8,4

milliards de dollars
Actif net

2024 : 8,3 milliards de dollars

↑ 1,3 % depuis le début de l'exercice

Des prestations sur lesquelles vous pouvez compter

Comme vous participez à un régime de retraite à prestations déterminées, votre revenu de retraite dépend de vos gains et de vos années de service; il est donc à l'abri des fluctuations des marchés. Le Régime a une longue tradition de solides rendements et de gestion prudente des placements et la stratégie de placement « adaptée à toutes les conditions » que nous employons vise à offrir de la stabilité, peu importe comment la conjoncture économique évolue. Grâce à notre excellente situation de capitalisation et à la priorité que nous accordons à la pérennité, vous n'avez rien à craindre : les prestations que vous avez acquises sont protégées dans l'immédiat et à long terme. Nous tenons de nouveau à vous assurer que **VOS prestations sont en sécurité**.

	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Pensions versées depuis le début de l'année	258,7 millions de dollars	339,6 millions de dollars
Pension annuelle moyenne	32 085 \$	31 327 \$
Nombre de rentes versées	10 341	10 311
Cotisations reçues depuis le début de l'année	49,1 millions de dollars	60,7 millions de dollars
Nombre de cotisants au Régime	7 624	7 588
Nombre total de participants au Régime	20 308	20 244

Rendement des actifs (non audité)

Au 30 septembre 2025, l'actif du Régime totalisait 8,4 milliards de dollars et est resté assez stable depuis le début de l'exercice. Les rendements nets des placements du Régime ont été positifs depuis le début de l'exercice, mais ces gains et les cotisations de retraite reçues ont été neutralisés en grande partie par les sorties de fonds au titre des prestations de retraite et de l'administration du Régime.

Depuis le début de l'exercice, le Régime a versé 259 millions de dollars en prestations et a reçu des cotisations totalisant 49 millions de dollars de la part des employés. Puisque la capitalisation du Régime est solide, CBC/Radio-Canada n'est pas autorisée actuellement à verser des cotisations de l'employeur.

À 3,8 %, le rendement annualisé sur quatre ans du Régime a été inférieur aux objectifs selon les approches de continuité et de solvabilité. Cela est principalement attribuable au repli des marchés en 2022, qui s'est traduit par des pertes au titre d'actions et d'obligations.

Gouvernance

En septembre, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a approuvé la distribution aux participants admissibles de l'excédent d'actif du Régime pour 2024. À la suite de cette approbation, et grâce au dévouement de toutes les personnes qui y ont pris part, nous avons effectué avec succès en novembre notre deuxième distribution de l'excédent de l'année.

L'une des pratiques essentielles du Conseil de fiducie consiste à élaborer un Plan stratégique quinquennal, à définir des objectifs annuels et à mesurer les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs. Lors de la réunion du Conseil de fiducie tenue en décembre, les fiduciaires ont approuvé le **Plan stratégique 2026-2030 du Régime de retraite de Radio-Canada : Piloter la résilience à long terme**, qui orientera les priorités du Régime pour les cinq prochaines années. De plus, les fiduciaires ont approuvé les objectifs et le budget de fonctionnement du Régime pour 2026 qui cadrent avec les priorités présentées dans la nouvelle stratégie.

L'infographie de la page suivante présente un résumé du plan stratégique 2021-2025 et l'état d'avancement des principaux objectifs.

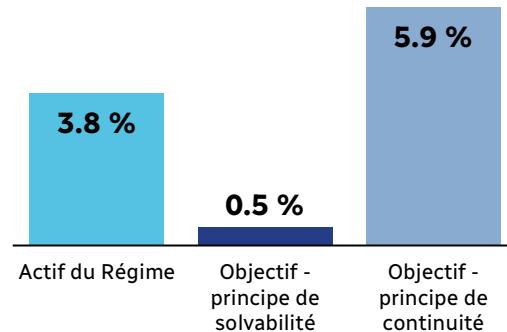
Services aux participants

Au troisième trimestre de 2025, le Régime a accueilli 171 nouveaux participants actifs et 54 participants nouvellement retraités.

Le Centre d'administration des pensions (CAP) a reçu 1 942 appels au troisième trimestre. Chez les appelants sondés, la cote de satisfaction générale à l'égard des services et du soutien reçus s'élève à 97 %.

Les services aux participants du Régime sont surveillés de près; cela nous permet de vous donner de l'information exacte et du soutien en temps opportun. Les niveaux de service se sont considérablement améliorés depuis le début de l'exercice et presque toutes les normes minimales ont été atteintes. Nous continuons à travailler avec notre fournisseur de services externe pour renforcer les processus et garantir le respect des normes de service.

Rendement du Régime Rendements annualisés sur 4 ans



Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à <https://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms/>

Le Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du [Conseil de fiducie](#).

Pour obtenir plus de détails sur le rendement de VOTRE Régime, consultez le [Rapport annuel 2024 du Régime de retraite de la Radio-Canada – Investir pour VOTRE avenir](#) sur notre site web. [Vous pouvez consulter le rapport complet ici.](#)





Activités

Faits saillants de 2025

Atteint

En cours/prévu

Incomplet/non atteint

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) Au 30 septembre 2025	ÉTAT	OBJECTIFS DE 2025 Au 30 septembre 2025	ÉTAT	RÉSULTATS D'ICI la fin de 2025
1 Dégager des rendements nets ajustés au risque qui sont suffisants pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des coefficients de capitalisation supérieurs à 100 %. Dégager un rendement de la Caisse sur 4 ans qui dépasse de 0,50 % celui du portefeuille de référence. Veiller à ce que la volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance au risque. 		<ul style="list-style-type: none"> Générer de solides rendements à long terme. Procéder à l'examen de la répartition stratégique de l'actif du Régime. Mettre en œuvre la prochaine phase du plan d'action climatique des investisseurs du Régime. 		<ul style="list-style-type: none"> Le Régime demeure entièrement capitalisé. Nos processus de répartition stratégique de l'actif restent les meilleurs de leur catégorie. Nos processus de placement internes sont améliorés.
2 Fournir aux participants des services de retraite efficaces et de qualité tout en améliorant continuellement nos communications avec les participants et les parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Atteindre des résultats de sondage sur l'expérience des participants de 80 % ou plus. Fournir des services aux participants conformes aux objectifs. * Effectuer une évaluation annuelle de la relation avec le promoteur. Fournir des communications opportunes, complètes et claires aux participants. 		<ul style="list-style-type: none"> Assurer un service de haute qualité aux participants Amorcer la mise en œuvre de la version actualisée de la stratégie de communication. Coordonner toute distribution d'excédent avec Radio-Canada après l'approbation réglementaire. 		<ul style="list-style-type: none"> Offrir des services rentables qui répondent aux attentes des participants. Veiller à ce que les participants reçoivent des communications opportunes, complètes et claires. Améliorer la communication avec les parties prenantes.
3 Maintenir des structures de gouvernance et d'organisation efficaces qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion d'audit sans réserve, exempte de tout ajustement important. Atteindre une bonne cote ou une cote supérieure pour les réunions et formations des fiduciaires. Gestion rentable d'après les résultats de l'analyse comparative. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 		<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un nouveau Plan stratégique pour la période 2026 à 2030. Examiner les moyens d'intégrer des outils d'intelligence artificielle (IA). Effectuer un examen du cadre d'expression d'assurance portant sur les mesures de cybersécurité du Régime. 		<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'organisation dispose de suffisamment de ressources, y compris des fiduciaires et une équipe de direction compétents. Avoir en place des pratiques exemplaires relatives à la gouvernance et la surveillance d'un régime de retraite.
4 Promouvoir une culture axée sur la diversité, l'innovation, l'apprentissage continu et la responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que des formations continues sont régulièrement offertes. 		<ul style="list-style-type: none"> Offrir des formations continues utiles et pertinentes aux fiduciaires. Soutenir et développer une main-d'œuvre diversifiée et inclusive. Favoriser une culture d'apprentissage grâce à la formation et au perfectionnement du personnel. 		<ul style="list-style-type: none"> Recruter et conserver une équipe diversifiée et très motivée qui ajoute de la valeur à long terme.

*De plus amples renseignements sur ces IRC se trouvent dans la section Services aux participants du Communiqué.